

MENTION

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

BOIS



05

DOSSIER THÉMATIQUE MODERNISATION DES ENTREPRISES

Aperçu du dynamisme des entreprises
d'Auvergne-Rhône-Alpes et de l'implication
forte des pouvoirs publics



03 | ACTUALITÉS

09 | INNOVATION : SOLUTIONS POUR
LE CONFORT ACOUSTIQUE INTÉRIEUR

11 | AGENDA - CHIFFRES CLÉS

FB **FIBOIS**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#24

Mars 2021

MENTION BOIS

Le magazine d'information de la filière forêt-bois
d'Auvergne-Rhône-Alpes

ÉDITO



Forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes : une filière dynamique et innovante

Outre des inquiétudes sur les perspectives en termes de débouchés en bois industrie, les entreprises de la filière forêt bois vivent actuellement une conjoncture favorable et ont retrouvé le niveau d'activités d'avant crise sanitaire avec des carnets de commande bien remplis. C'est ce que montrent la note de conjoncture bois construction, que nous avons confiée en ce début d'année à la cellule économique de la construction (CERC ARA), et les tensions d'approvisionnement sur des essences comme le douglas. Avec les périodes de froid de cet hiver et un télétravail largement encouragé, les producteurs de bois énergie ont, eux aussi, connu une activité soutenue.

Le plan de relance n'a pas oublié la filière forêt-bois, actrice dans l'atténuation du changement climatique, avec notamment des crédits conséquents pour le renouvellement forestier et des aides aux pépiniéristes. Des aides aux entreprises de première transformation ont également été prévues, venant en complément des nombreux dispositifs existants. En cette période de fin de programmation européenne 2014-2020 et de préparation de la programmation 2021-2027 (qui n'entrera en vigueur qu'en 2023), nous consacrons le dossier de ce magazine à la modernisation des entreprises afin de mettre en exergue le dynamisme des chefs d'entreprises, tous secteurs confondus, et le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (aussi autorité de gestion des fonds européens), de l'État et de certains Départements. Nous ne pouvons que les

remercier de leur soutien et de leur écoute pour adapter au mieux les dispositifs aux besoins de la filière.

À moyen terme, la réglementation environnementale, dite RE 2020, relative à la construction, malheureusement encore reportée de 6 mois, donne des perspectives très encourageantes pour l'ensemble de la filière. Nous avons d'ailleurs sondé les entreprises du secteur de la construction pour cerner leur potentiel : un tiers des entreprises sont prêtes à développer leurs moyens humains et matériels pour faire face à la croissance de la demande. Il n'y a donc pas de crainte à avoir sur la capacité de la filière à faire face aux besoins, contrairement à ce que certains voudraient faire croire. Cependant, la valorisation des co-produits doit aller de pair, c'est la raison pour laquelle avec le soutien de l'État, nous avons commandé un état des lieux des voies de valorisation.

Aussi, la filière innove. Vous découvrirez dans ce numéro les panneaux acoustiques en bois local, et notamment en sapin pectiné, que Fibois 42 et la menuiserie Béal, grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture, ont créés et pour lesquels les performances ont été validées. Et fait à souligner, ces panneaux acoustiques en bois local pourront être produits par tout menuisier d'Auvergne-Rhône-Alpes prêt à valoriser le bois local !

Jean Gilbert,
Président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Un geste vert pour Mention Bois ?

OPTEZ POUR
LE FORMAT
NUMÉRIQUE !

envoyez votre demande à :
contact@fibois-aura.org

SOMMAIRE

03-04

Actualités / Publications

Retrouvez l'actualité de la filière bois

05-08

Dossier thématique

Modernisation des entreprises

09

Innovation bois

Solutions en bois local pour le confort acoustique intérieur

10

Portrait : Romain Saint-Joanis

Dirigeant de la pépinière forestière Dubost Forêt, basée à Celles-sur-Durolle (63)

11

Agenda / Chiffres clés

Les événements de la filière bois

12

Découverte architecturale

LE VILLAGE DES OISEAUX
à Motz (73)

ACTUALITÉS

« LES FORESTIERS ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ » EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES !

Le projet « Les Forestiers engagés pour la biodiversité » est issu d'une collaboration étroite entre les naturalistes et les forestiers d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Le 26 janvier dernier, ont été présentés en visioconférence à près de 400 personnes, deux outils cartographiques qui permettent d'obtenir la liste des espèces ou milieux emblématiques et menacés au sein des massifs forestiers, ainsi que des fiches de préconisations indiquant des actions précises qu'ils pourront choisir d'engager en faveur de la biodiversité spécifique de leur forêt ou de la forêt dans laquelle ils travaillent.

+ d'infos : [le replay de la visioconférence sur le site de la DRAAF AuRA rubrique forêt-bois-énergies](#)

J'AIME MA FORÊT

La campagne de levée de fonds « J'aime ma forêt » vise à accompagner les travaux de Sylv'ACCTES déclinés dans les territoires partenaires de l'association. Cette campagne qui s'adresse plus particulièrement aux citoyens a été lancée pour la première fois en fin d'année 2020 sur les massifs des Bauges, de Chartreuse et du Mont Blanc. En partenariat avec Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes et avec les membres du « Cercle des Entreprises pour la Forêt » de Sylv'ACCTES, ce sont près de 14 000 € qui ont été récoltés auprès d'une centaine de particuliers. Des moyens précieux pour préserver le patrimoine forestier au cœur des territoires et qui permettront d'ores et déjà de sélectionner et d'accompagner plus de 7 000 arbres d'avenir !



ARCHITECT@WORK : REMISE DU PRIX DE LA CONSTRUCTION BOIS LE 3 JUIN

Pour la première fois, Fibois AuRA participera au salon Architect@work à Lyon, les 3 et 4 juin prochains, pour promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et l'agencement. Fibois AuRA s'associera à AdivBois qui présentera l'exposition Vivre Bois qui valorise des solutions pour le cadre de vie des Immeubles à Vivre Bois. À l'occasion du Salon, Fibois AuRA organisera la remise des trophées du Prix Régional de la Construction Bois 2021, le 3 juin à 12h.



CONJONCTURE BOIS CONSTRUCTION

Une nouvelle note de conjoncture régionale bois construction, réalisée par la CERC pour le compte de Fibois AuRA, confirme la reprise d'activité des entreprises de menuiserie, charpente et construction bois au 2nd semestre 2020. Elle affiche des perspectives plutôt favorables pour le 1^{er} semestre 2021, avec des niveaux de carnets de commande identiques à l'avant crise sanitaire. Avec l'arrivée de la RE 2020, et dans la perspective d'une augmentation de la demande, nous avons interrogé les entreprises sur leur capacité à se développer. Plus d'un tiers d'entre elles envisage de développer leur activité dans les 3 ans à venir, avec l'identification de 2 grands leviers : les ressources humaines (capacité à recruter et formation interne) et l'acquisition de moyens techniques supplémentaires : nouveaux équipements et agrandissement des locaux. + d'infos : www.fibois-aura.org / Construction / Téléchargements



BE POSITIVE : ENTREPRISES DE LA FILIÈRE BOIS, REJOIGNEZ L'ESPACE 100 % BOIS !

Fibois AuRA sera présente sur le salon Be Positive du 29 juin au 1^{er} juillet à Lyon Eurexpo sur un espace commun « ateliers du bâtiment durable » aux côtés de Ville et Aménagement Durable, Cluster Eco Bâtiment, Effnergie, et l'Agence Qualité Construction. Un programme de courtes interventions thématiques, favorisant les échanges, sera proposé aux visiteurs. À proximité immédiate, un espace d'exposition collectif est réservé pour les entreprises de la filière forêt-bois qui souhaitent profiter du salon pour développer leur clientèle et partenariats. Vous êtes intéressé ? Contactez Bénédicte Muller : b.muller@fibois-aura.org

PLUS D'ACTUALITÉS ?

Retrouvez toujours plus d'actualités :

 www.fibois-aura.org

Vous souhaitez partager votre expérience bois ?

Contactez-nous !

contact@fibois-aura.org



APPUI AUX ENTREPRENEURS DE TRAVAUX FORESTIERS

Le contrat régional de filière forêt bois signé en février 2020 a retenu 7 actions prioritaires choisies par les acteurs professionnels de la filière. Parmi elles, l'appui aux entrepreneurs de travaux forestiers. C'est ainsi qu'avec les associations d'ETF et l'appui des collectivités, Fibois AuRA a conduit des enquêtes qualitatives et une analyse des résultats économiques des entreprises à partir des comptabilités 2018. Ces travaux



ont permis de proposer des pistes d'actions pour l'amélioration des conditions des ETF : mise en place d'un observatoire dans le temps, appui au pilotage des investissements et promotion des métiers. L'étude sera présentée le 25 mars à 11h en visioconférence.

La synthèse est d'ores et déjà téléchargeable sur [www.fibois-aura.org / Forêt / Téléchargements](http://www.fibois-aura.org/Forêt/Téléchargements)

APPEL À PROJET « DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION » BOIS



La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance la nouvelle édition de l'appel à projets « Développement et innovation » avec l'appui technique de Fibois AuRA. Il a pour objectif d'accompagner les entreprises de la filière bois dans leur projet d'innovation. Il peut concerner la mise sur le marché d'un nouveau produit, la mise au point de méthodes de production considérablement améliorées, l'adoption d'une nouvelle organisation du travail, l'utilisation des nouvelles technologies de communication, l'adaptation de la stratégie commerciale, etc. Le dossier de candidature est à déposer auprès de Fibois AuRA du 1^{er} avril au 31 mai.

PUBLICATIONS SUR LA FILIÈRE BOIS

À retrouver sur www.fibois-aura.org



Inspirations bois

Publié par Fibois AuRA, cette brochure offre un panorama de la construction en bois local sur le Massif Central à travers 20 ouvrages de taille et typologie variées, illustrés de photos et témoignages.

À télécharger sur www.fibois-aura.org, rubrique Construction



Se chauffer au bois N°3 : les chaufferies collectives bois

Publiée par Fibois AuRA, cette brochure aborde les atouts du chauffage collectif au bois et rappelle les différentes typologies de chaufferies et de combustibles.

À télécharger sur www.fibois-aura.org, rubrique Energie



Bois d'ici, produits des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes

Guide publié par Fibois AuRA. Il référence les entreprises qui fabriquent et/ou distribuent des produits bois pour la construction, la rénovation, l'aménagement intérieur et extérieur, à partir de la ressource régionale ou nationale.

À télécharger sur www.fibois-aura.org, rubrique Construction



Plan Ambition Bois-Construction 2030

10 engagements des acteurs de la filière bois pour accompagner l'entrée en vigueur de la RE2020, accélérer la réduction de l'empreinte carbone de la construction et soutenir la relance avec le bâtiment durable.

À télécharger sur www.franceboisforet.com

DOSSIER THÉMATIQUE

Pourquoi et comment
les entreprises
de la filière bois
se modernisent ?

MODERNISATION DES ENTREPRISES

La modernisation est une nécessité pour le maintien de la compétitivité des entreprises et de la filière forêt-bois dans son ensemble, par rapport aux autres régions mais aussi et surtout face à la concurrence européenne. Performance des matériels et process, gestion des ressources humaines, valorisation d'avantages compétitifs et développement des débouchés sont au cœur des préoccupations des dirigeants. Europe, État et collectivités sont aux côtés de la filière pour aider à la modernisation de notre secteur d'activité. La programmation européenne FEADER 2014-2020 étant arrivée à son terme, c'est l'occasion de donner un aperçu du dynamisme dont les entreprises de la filière bois d'Auvergne-Rhône-Alpes font preuve.



© Jean Gilbert Fibois AuRA - Scierie Chorain (42)

Avec plus de 20 000 entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes, la filière forêt-bois regroupe une grande diversité de taille et type d'entreprise, de l'artisan au groupe de plusieurs centaines de salariés, des entreprises de travaux forestiers à celles de 1^{re} et 2^{de} transformations sans oublier les transporteurs de grumes. La modernisation les concerne toutes.

LES ENJEUX MULTIPLES DE LA MODERNISATION

Si la modernisation est parfois nécessaire pour la survie d'une entreprise, elle est avant tout source de développement et le plus souvent liée au caractère innovant et dynamique du dirigeant et de son équipe. Évolution des marchés, évolution des approvisionnements, intégration des enjeux d'économie circulaire et d'économie locale, enjeux environnementaux, évolutions réglementaires... nombreuses sont les raisons d'adapter sans cesse l'outil de travail et l'organisation des entreprises.

UNE DIVERSIFICATION VERS LE SCIAGE DE BOIS FEUILLUS

Nous avons toujours eu une politique de modernisation de notre outil de production. L'achat du broyeur, c'était en 2014. En 2015, nous avons investi dans une machine numérique 4 faces et une tenonneuse pour augmenter la valeur ajoutée de nos produits. Et en 2017, c'était la déligneuse numérique LBL. En 2019, avec l'achat d'un nouveau bâti et d'un nouveau chariot, nous avons voulu réorienter l'activité de la scierie vers les essences feuillues. On a bien vu qu'il y avait une demande pour ces essences, avec très peu de concurrents autour de nous. Mais ce sont des investissements lourds... Si nous sommes passés à l'acte, c'est en grande partie grâce à l'accompagnement financier du FEADER et de la Région. Le coup de pouce est loin d'être négligeable. Le bâti est passé de 130 à 160 cm, avec un inciseur pour nettoyer le bois avant le passage de la lame. Le chariot est désormais multi-axes et on peut passer des diamètres jusqu'à 110 cm. On a connu une progression plus forte que prévu pour le feuillu. On s'adapte à la ressource locale - beaucoup de gros bois et pas forcément de qualité - et on valorise les hêtres en produits de calage et les chênes en traverses paysagères et SNCF. Aujourd'hui, nos carnets de commandes sont pleins, avec des marchés très diversifiés. En plus, ce ne sont que des clients nationaux et nous savons qu'il y a aussi un potentiel à l'export. Notre scierie est dorénavant capable de valoriser la totalité de la ressource locale, feuillue comme résineuse. //

TÉMOIGNAGE

Laurent Boudon et sa sœur Sylvie,
Dirigeants de la Scierie Boudon (15)



La modernisation d'une entreprise passe parfois par l'implantation d'un nouveau site ou par l'accès à une nouvelle technologie. Ces cas de figure amènent une rupture par rapport à la précédente manière de produire, ils sont une occasion de remettre l'organisation spatiale du site de production. L'entreprise recherche en général un nouveau confort de travail : plus de place, de productivité, de sécurité...

TÉMOIGNAGE

Romain Béal,
Dirigeant de la Scierie Béal (43)



LA CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE DE PRODUCTION

Il y avait urgence pour nous à changer de localisation. Nous sommes en croissance continue et le site actuel ne nous permet plus de faire face. Nous avons trouvé une belle

parcelle où nous installer, tout près, à Montregard. Elle a l'avantage de nous placer encore plus au cœur du massif forestier qui nous intéresse. Le transfert se fera en plusieurs phases. Nous avons déjà créé le nouveau parc à grume d'une capacité d'environ 50 000 m³, avec une nouvelle ligne d'écorçage, tronçonnage, un trieur à billons de 32 box et son chariot de manutention électrique, plus économique et écologique que des pelles à moteur thermique. Il va nous permettre d'augmenter la valorisation de la matière forestière locale. Nous avons également intégré de nouveaux équipements pour nous diversifier vers la seconde transformation avec le séchage des bois et le rabotage. Les aides font partie de la réflexion financière et elles conditionnent certains choix. Par exemple pour le chariot de triage, ces subventions nous ont permis de retenir un meilleur équipement. En plus d'être un apport financier non négligeable, l'autre atout de ce type de dispositif est la mise en place d'acomptes et la rapidité des paiements. C'est un point important car cet argent nous permet de sécuriser la montée en puissance de nos nouveaux équipements. Ces aides contribuent à l'essor des entreprises, elles nous aident à maintenir une politique d'investissement continue dans le temps. À la clé, il y a aussi de la création d'emplois. Pour notre part, le rabotage nous a amenés à recruter 3 nouveaux collaborateurs, avec la nouvelle scierie nous allons créer une dizaine d'emplois supplémentaires. //

TÉMOIGNAGE

Aurélien Savinel,
Dirigeant de la Scierie Savinel (43)



LA MODERNISATION DE L'OUTIL DE SCIAGE

Il fallait impérativement que l'on change notre chariot à grumes, l'ancien avait plus de 45 ans. Le nouveau a été installé pendant l'été 2019 et on y a gagné sur tous les tableaux : précision du sciage, rapidité de passage, confort de travail... Nous avons combiné le chariot à un scanner de grume qui nous propose, en 1 clic, le meilleur schéma de sciage en fonction de nos commandes. Enfin, la maintenance et le dépannage se font par connexion internet, limitant ainsi les temps d'arrêt. La subvention aide à la décision d'achat. Il faut bien avoir à l'esprit qu'un matériel de ce type est cher, il représente 30 à 40 % de notre chiffre d'affaires annuel. Le coup de pouce financier sécurise l'investissement, les banquiers se montrent bien plus coopératifs. Nous sommes sur des métiers qui dégagent peu de marges, c'est très bien d'avoir ce type d'aide. Ce n'était pas prévu à l'origine, mais la hausse de notre production nous a permis de recruter un 6^e salarié. //

La digitalisation, encore appelée « transformation numérique », est un facteur d'évolution récent qui prend de plus en plus de place dans tous les types de structures et la filière bois ne fait pas exception. De nombreuses applications peuvent changer concrètement le quotidien des entreprises telles que le pilotage à distance et « intelligent », la récupération et le traitement de données pour une utilisation dans l'optimisation des process, ou bien encore l'utilisation des réseaux sociaux professionnels comme vitrine de l'entreprise. En cette période de crise sanitaire, l'accélération du passage au numérique pour le commerce a permis à de nombreuses entreprises du bois de petite à moyenne taille de s'ouvrir à de nouveaux clients voire de nouveaux marchés.

La modernisation dans le monde professionnel ne passe pas uniquement par des investissements technologiques : le facteur humain fait désormais partie des priorités. Les entreprises modernes investissent pour l'organisation du travail, la gestion de leurs salariés et de leur bien-être (réduction de la pénibilité, organisation du travail...) mais aussi en faisant appel à de nouveaux profils.

DISPOSITIFS DE SOUTIEN : LES POUVOIRS PUBLICS TRÈS IMPLIQUÉS

Des aides spécifiques à la filière bois existent, elles sont construites sur mesure, en réponse aux besoins répertoriés par les Pouvoirs Publics auprès des représentants des entreprises.

L'Europe, l'État, les différentes collectivités depuis la Région en passant par les Départements jusqu'aux Communautés de Communes, sont impliqués dans des dispositifs de soutien à la modernisation des entreprises de la filière bois d'Auvergne-Rhône-Alpes.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : MUGNIER CHARPENTE (74)

L'entreprise Mugnier Charpente gérée par Anne Guillot et Béatrice Mugnier est spécialisée dans la construction de maison ossature bois et immeuble de petite hauteur. Certifiée Bois des Alpes™ depuis 2019, l'entreprise s'approvisionne localement et réalise la fabrication de charpentes et de murs ossatures bois dans ses ateliers à Saint-Pierre-en-Faucigny (74).

C'est grâce à l'aide du Programme Interrégional des Alpes sollicitée en 2020, que l'entreprise familiale a pu relever le défi de la modernisation de son parc machine avec l'acquisition d'un centre de taille 5 axes et une table ossature bois dès juillet 2020 gagnant ainsi en qualité et rapidité de travail.

Les deux co-gérantes prennent ce coup de pouce comme la « cerise sur le gâteau » car cette aide leur permet d'aller plus loin dans leurs projets en investissant début 2021 dans un deuxième centre de taille et un deuxième pont roulant. Ces machines donnent de meilleures conditions de travail aux salariés et de la souplesse en production. Bilan des courses, l'entreprise augmente sa capacité de production de 20% et prévoit d'augmenter son volume d'affaire en 2021.



Bilan des Aides spécifiques filière-bois Européennes

(avec contrepartie apportée par l'Etat, la Région, les Départements) et de la Région sur Auvergne-Rhône-Alpes

		Nombre de projets aidés	Montants d'investissements totaux (en M€)	Montants d'aides publiques (en M€)
AIDES EUROPE AVEC CONTRES-PARTIES NATIONALES	Soutien aux équipements d'exploitation forestière (et bois énergie) / depuis 2015	334	67,9	18,7
	Aides aux investissements des micros et petites entreprises (scieries...) / depuis 2015	142	50,1	10,7
AIDES RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Aide à la logistique (plateforme, tri des bois...) / depuis mi-2018	32	5,6	1,65
	Aides aux investissements des moyennes et grandes scieries / depuis 2019	3	7,7	0,954
	Investissements des entreprises de la 2 ^{de} transformation du bois / depuis mi-2019	62	10,2	2,3

D'autres dispositifs non spécifiques à la filière bois complètent ce panel et sont mobilisables par les entreprises de la filière pour se développer : les fonds d'investissement publics – la Région Auvergne-Rhône-Alpes abonde un tel fond - ou privés tels que les Business Angels, des dispositifs relatifs aux ressources humaines et à la formation, au numérique, à l'innovation, à l'export de marchandises et services, etc.

Les dispositifs d'aides sous forme de subvention ou d'accompagnement sont très nombreux et en constante évolution (la programmation FEADER 2021-2027 est en cours de préparation, la précédente s'appliquant finalement jusqu'en 2022). Pour s'orienter parmi ceux-ci, les entrepreneurs peuvent compter sur des guichets qui vont pouvoir filtrer les informations en fonction de leurs projets. Le réseau d'interprofessions de la filière bois est disponible pour tous les projets spécifiques aux entreprises du bois, AuRA Entreprises et les CCI peuvent apporter un appui sur les thématiques généralistes, Xylofutur et les autres pôles de compétitivité savent accompagner les projets d'innovation.



TÉMOIGNAGE

Pierre Archeny,
Dirigeant D'Hanggi (01)

DÉVELOPPEMENT & RÉORGANISATION

\\ L'Atelier Hanggi est une entreprise fabricante et installatrice de menuiseries intérieur et agencement. Je l'ai reprise en 2019 dans le but de développer les activités et le portefeuille clients. Nous travaillons sur les marchés de l'habitat, des espaces de travail, des magasins indépendants, cabinets médicaux... toujours sur-mesure. Dès mon arrivée, nous avons engagé un processus de modernisation qui passe d'une part par des investissements matériels mais aussi par de la stratégie d'entreprise impliquant du recrutement et la réorganisation des ressources humaines. Nous avons acheté une plaqueuse de chant en 2019, avec l'aide du Département de l'Ain. En 2020, c'est grâce à l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes que nous avons pu nous doter d'un équipement à la pointe de la technologie, plus performant que ce que nous visions initialement, et qui nous permet de réfléchir à de nouveaux marchés et de nouveaux produits : un centre d'usinage 5 axes. Côté stratégie d'entreprise, j'ai suivi un programme local « PME Boost'Innov » qui est basé sur du mécénat de compétences amené par de grandes entreprises. Cette aide privée m'a permis de structurer un Plan de Développement à 3 ans. Malgré l'ensemble de nos projets de modernisation, un manque de visibilité sur le moyen - long terme et la crise sanitaire, la forte croissance de l'entreprise nous a permis de passer de 2 à 6 salariés et 2 apprentis, nous envisageons l'arrivée de nouveaux profils tels qu'un chargé d'étude. Je suis persuadé que cette crise va créer de nouvelles opportunités, il faut arriver à les identifier et les saisir pour prendre le train et ne pas rester sur le quai ! //

TÉMOIGNAGE

Christophe Moulin,
Dirigeant de MCM FORETS SERVICES (43)



UN ÉQUIPEMENT PERMETTANT DE GAGNER EN SÉCURITÉ ET EN CONFORT

\\ Notre entreprise de travaux forestiers compte aujourd'hui 4 abatteuses (3 Écolog et 1 Konrad) et 2 porteurs Écolog. Dans le cadre de nos prestations de travaux forestiers mécanisés, nous étions souvent confrontés aux problématiques de travaux en pente. En effet, intervenir avec des engins sur ce type de parcelle nécessite souvent d'ouvrir des pistes avec un impact paysager et environnemental fort. L'acquisition d'un treuil de traction T-Winch pour une utilisation sur abatteuse et porteur nous permet d'éviter cette opération tout en limitant l'impact au sol. Le principe de fonctionnement est d'assister l'engin lors de la descente d'une pente en le retenant, le pilote gagne en sécurité, en confort de travail et en temps d'intervention. En comparaison au câble mât, cette méthode permet d'intervenir sur toute taille de parcelle et sans installation lourde. Afin de procéder à cet investissement, nous avons pu compter sur une aide de la Région et de l'Europe dans le cadre du programme FEADER. //

DES PROJETS TRÈS NOMBREUX AUGURENT D'UN DÉVELOPPEMENT CONSÉQUENT DE LA FILIÈRE

Malgré un contexte sanitaire et économique incertain, beaucoup d'entreprises de la filière bois régionale portent des dossiers d'investissements en ce début d'année 2021.

Le Plan de Relance, par ses déclinaisons spécifiques filière bois pour accompagner les pépinières et les industries de première transformation de bois d'œuvre, mais également avec ses mesures pour les industries de tous types et pour l'emploi, va doter plusieurs projets d'aides financières pour un volume total conséquent d'investissements.

Force est de constater que l'enjeu de modernisation de la filière bois, filière durable et porteuse d'avenir, est bien identifié par les pouvoirs publics et que les chefs d'entreprise de cette filière n'ont pas froid aux yeux. Ce panache est de bon augure pour une filière qui a des besoins de recrutement forts et dont la structuration et le développement sont attendus, notamment pour répondre à la nouvelle réglementation environnementale qui entrera en vigueur dans le secteur de la construction prochainement.

INNOVATION BOIS

SOLUTIONS EN BOIS LOCAL POUR LE CONFORT ACOUSTIQUE INTÉRIEUR : un projet mené par des entreprises de la filière forêt-bois, et mis à disposition de l'ensemble des acteurs de cette filière.



Exemple de plafond acoustique en lames de bois : Salle de spectacles à St-Martin-la-Plaine (42)
Architecte : Atelier des Vergers

La maîtrise du confort acoustique intérieur est primordiale dans de nombreuses constructions. Pour limiter la réverbération des sons à l'intérieur d'un local, on peut disposer sur ses parois des parements ayant un fort pouvoir d'absorption acoustique. Il existe sur le marché une multitude de produits permettant de répondre à cette exigence, et, parmi eux, les parements réalisés à base de lames de bois massif. Ceux-ci sont constitués de lames de bois disposées à claire voie, derrière lesquelles est placé un isolant fibreux, masqué par un voile noir.

Outre leur esthétique et leurs performances élevées, ces parements présentent l'avantage d'être simples à réaliser ; ils peuvent être fabriqués et mis en œuvre par des entreprises de proximité, en utilisant du bois local, et notamment du sapin blanc, essence qui nécessite d'être mieux valorisée, et qui répond parfaitement à ce type d'usage. L'usage de bois local leur permet de présenter un excellent bilan environnemental face à d'autres produits non biosourcés. Ces produits souffrent en revanche d'un manque de standardisation, et surtout d'une absence de caractérisation de leurs performances acoustiques, ce qui les pénalise face à des produits industriels.

Partant de ces constats, la menuiserie BEAL a entrepris, aux côtés de l'interprofession Fibois 42, un projet de développement et de caractérisation des performances d'une gamme de parements acoustiques en bois massif local. D'autres acteurs locaux de la filière forêt-bois se sont associés au projet : les scieries Chorain et Montmartin, le cabinet d'architectes Atelier des Vergers, et le bureau d'études acoustiques Echo acoustique.

La première étape du projet a consisté à mener deux journées d'essais de recherche et développement dans le laboratoire de l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-

Etienne, à l'été 2019. Ces premiers tests ont permis de valider les performances attendues, et d'identifier les paramètres influençant l'absorption acoustique. Ensuite, la conception de la gamme de parements s'est faite en consultant un large panel d'architectes prescrivant déjà régulièrement ce type de solutions, en considérant les résultats obtenus lors des premiers essais effectués à l'ENISE, et en prenant en compte les contraintes d'approvisionnement des scieries.

Quinze configurations de parements ont été retenues, réalisées à partir de sept sections de bois différentes, utilisables en murs ou en plafond, et quatre ilots à suspendre au plafond, ce qui permet de proposer une gamme variée, avec des aspects différents et des performances adaptées à chaque projet. Une semaine complète d'essais en laboratoire, réalisée en juillet 2020, a été nécessaire pour obtenir les performances d'absorption certifiées de chacune des configurations retenues. Les performances mesurées ont été supérieures à celles espérées, avec des valeurs α_w allant jusqu'à 0,95 (soit 95 % d'absorption).

Dès le lancement du projet, les partenaires impliqués, et notamment la menuiserie

BEAL, ont souhaité d'une part que la création de ces produits et la certification de leurs performances bénéficient directement au développement de leur activité, mais aussi à tout acteur de la filière bois, afin de promouvoir un développement plus large de l'utilisation de bois local à travers ces produits. Pour répondre à ce double objectif, une marque commerciale est en cours de création. Elle permettra d'octroyer à d'autres entreprises le droit d'utiliser cette marque et de bénéficier des résultats de ce projet, à la condition de respecter un certain nombre de critères, notamment l'utilisation de bois local pour la réalisation de ces parements. Le lancement de ces produits est prévu au premier trimestre 2021.

En savoir + : www.fibois42.org, rubrique Nos actions / Panneaux acoustiques.

Ou contactez : contact@fibois42.org

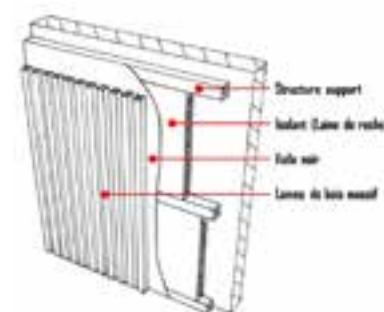


Schéma d'un parement acoustique mural.



Essais d'absorption acoustique en laboratoire.

PORTRAIT

ROMAIN SAINT-JOANIS

Dirigeant de la pépinière forestière Dubost Forêt,
basée à Celles-sur-Durolle (63)



©Christian LEMUET / photothèque du Parc Livradois-Forez

« Il est impératif que nos pépinières puissent se renforcer en termes de moyens de production et ainsi satisfaire la demande. »

1 • Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Après avoir obtenu un BTSA Gestion Forestière à Meymac puis une Licence professionnelle d'Animation et Gestion des Milieux Forestiers à Limoges, j'ai travaillé pendant 7 ans comme technicien forestier – acheteur de bois dans une scierie du Livradois. J'ai ensuite quitté mon emploi pour me lancer dans la pépinière forestière en reprenant la Pépinière Dubost Gouttegathas à Celles-sur-Durolle (63) en 2013, un établissement historique du Livradois-Forez puisque son origine remonte aux années soixante, au début des grandes opérations de plantation du Fond Forestier National.



2 • Comment avez-vous développé votre entreprise ?

Lors de la reprise de l'entreprise, j'ai conservé l'ensemble des moyens matériels et le personnel (3 salariés). L'entreprise produisait alors 200 000 plants par an environ et assurait également une activité de plantation (60 ha par an). Depuis, j'ai investi dans du matériel de stockage et de production mais également du matériel pour préparer les sols avant plantation (pelles). Outre l'augmentation de la production, ma volonté a été également de supprimer l'usage de phytocides dans mon processus de production en mécanisant l'opération de désherbage.

Afin de poursuivre le développement de ma société, j'ai également récemment investi dans le rachat de la Pépinière Delaire à

Noirétable (42) le 1^{er} janvier 2020, la capacité de production est désormais passée à 450 000 plants par an et 200 ha de reboisement sur les 2 sites avec 13 salariés. Les plants sont essentiellement produits en racines nues pour le moment mais nous démarrons cette année la production de plants en godet.

3 • Quels sont pour vous les enjeux de votre profession ?

Le métier de pépiniériste est un métier complexe qui nécessite de très bonnes connaissances. En effet, il est très difficile de se lancer dans le métier sans avoir le soutien d'un professionnel comme j'ai pu l'avoir en la personne de M. Dubost, l'ancien propriétaire de la pépinière. Aujourd'hui, le contexte fait que la demande en plants est extrêmement forte (beaucoup de peuplements d'Épicéas et de Douglas arrivent à maturité et il faut les renouveler sans parler des peuplements touchés par les sécheresses). Malheureusement, nos pépinières locales ne peuvent produire assez et des plants arrivent d'autres régions. Ce point est problématique puisque les conditions de production des plants ont une incidence sur la réussite des plantations. En effet, si les plants sont produits à basse altitude, ils ont plus de risque de geler par exemple que lorsqu'ils sont plantés à des altitudes plus élevées. Pour compenser cette problématique, il est impératif que nos pépinières puissent se renforcer en termes de moyens de production et ainsi satisfaire la demande.

Un autre changement majeur est attendu en raison du réchauffement climatique : nous devons faire face à des contraintes plus fortes pour produire des plants et la demande en termes de provenance et d'essence va évoluer. Il est nécessaire que nous, les pépiniéristes, puissions nous concerter avec les Pouvoirs Publics et les plus gros clients pour que la production soit adaptée à la demande et vice-versa.

Dans cette optique, j'attends de l'interprofession qu'elle soit le catalyseur de ces échanges et nous permette ainsi d'y voir plus clair tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

AGENDA

-  **18 mars à 17h** : Webinaire « La forêt mosaïque » organisée par l'ONF à l'occasion de la journée internationale des Forêts
-  **19 mars et 7 mai** : Ateliers 3 et 4 du club des professionnels EnergieSprong AuRA
-  **25 mars à 11h** : Présentation de l'étude technico-économique des entreprises de travaux forestiers à l'ensemble de la filière.
Inscription sur www.fibois-aura.org
-  **7 avril** (puis tous les 1^{ers} mercredis du mois) : Visite du chantier du Haut-Bois (1^{er} bâtiment R+8 bois en zone sismique 4/5) à Grenoble (38)
-  **3 et 4 juin** : Architect@work à Lyon (69)
-  **3 juin** : remise des trophées du Prix Régional de la Construction Bois à Architect@work
-  **11 et 13 juin** : Stand bois au salon de l'Habitat de Clermont Ferrand (63)

PROGRAMME FORMATION Fibois AuRA 2021

DÉFAUTHÈQUE « LES PLANCHERS TRADITIONNELS BOIS » (1 jour)

- Vendredi 19 mars 2021 à Lyon (69) et en distanciel
- Jeudi 1^{er} avril 2021 à Lempdes (63) et en distanciel

RE2020 ET FDES : construction durable et performance environnementale des produits et des bâtiments bois (1 jour)

- Jeudi 15 avril 2021 à Rumilly (74)
- Jeudi 24 juin 2021 en distanciel

DÉFAUTHÈQUE « LES CHARPENTES BOIS » (1 jour)

- Jeudi 22 avril 2021 à Lyon (69) et en distanciel
- Jeudi 6 mai 2021 à Lempdes (63) et en distanciel

LE BOIS EN EXTÉRIEUR - DÉFAUTHÈQUE « OUVRAGES EXTÉRIEURS EN BOIS : TERRASSES ET PERGOLAS » (1 jour)

- Jeudi 27 mai 2021 à Lyon (69) et en distanciel
- Jeudi 10 juin 2021 à Lempdes (63) et en distanciel

CONCEPTION ÉNERGÉTIQUE D'UNE CONSTRUCTION À STRUCTURE BOIS ET MAISON PASSIVE (2 jours)

- Jeudi 17 et vendredi 18 juin 2021 à Rumilly (74)

TOITURES TERRASSES BOIS ACCESSIBLES OU NON ET NOUVELLES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES

(1 jour)

- Vendredi 17 septembre 2021 à Saint-Etienne (42)

ET AUSSI...

CONCEPTEUR EUROPÉEN PASSIV HAUS, en 100 % distanciel
du 1^{er} avril au 21 mai - 10 jours de formation CEPH
(une formation identique sera proposée en automne 2021 par
Fibois 42 à Saint-Etienne)

NOTIONS ESSENTIELLES POUR CONSTRUIRE EN BOIS,
organisée par Fibois 42 à Saint-Etienne (42) - 3 jours :

- Vendredis 28 mai, 4 et 11 juin 2021
- Vendredis 8, 15 et 22 octobre 2021

CHIFFRES CLÉS

BOIS ÉNERGIE – BOIS DÉCHIQUETÉ



Production

205 producteurs de bois déchiqueté
pour 1 159 000 tonnes commercialisées
dont 44 % de plaquette forestière


soit **+ de 9%**
par rapport à 2016

CHALEUR BOIS QUALITÉ+
36 entreprises certifiées pour 663 000 tonnes


soit **+ de 28%**
par rapport à 2016

Logistique

378 plateformes
173 000 m²
590 000 m³ de plaquettes

153 broyeurs pour
une capacité de : 20 320 MAP/h


soit **+ de 50%**
par rapport à 2016

DÉCOUVERTE ARCHITECTURALE

LE VILLAGE DES OISEAUX - MOTZ (73)

“Des cabanes dans les arbres, reliées par une passerelle, pour des séjours au cœur de la nature...” Atelier Métis Architectes

Lauréat du



PRIX RÉGIONAL
DE LA
CONSTRUCTION BOIS
Auvergne-Rhône-Alpes 2020

- Année de livraison : 2019
- Surface de plancher : 1 595 m²
- Bois consommé : 503 m³
- Coût total HT : 3 179 890 € HT
- Coût du lot bois : 1 110 800 € HT
- Certifications : PEFC, FSC



Le long du Fier, logé dans un écrin de verdure, les architectes ont réinventé le concept de la cabane dans les arbres, pour faire de ce projet un lieu de vacances unique. Des lignes épurées, contemporaines, des matériaux et une conception respectueuse de l'environnement font naître 28 gîtes de vacances. La passerelle, telle une promenade suspendue, conduit à l'entrée de chaque gîte. Les terrasses sommitales, offrent une vue à 360° sur le site ornithologique et la voûte céleste, lieux d'observation privilégiés. Une expérience de l'espace, dans un rapport privilégié à la nature, au ciel et au grand paysage.

Le principe structurel ossature bois permet une excellente complémentarité entre le niveau d'isolation au standard passif et l'utilisation d'un matériau local, renouvelable. La conception s'inscrit dans une logique de diminution des besoins et de gestion du confort d'été.

Cette approche est structurante sur le plan énergétique et économique. Un bâti de très bonne qualité, doublé de systèmes de chauffage et de ventilation simples et performants qui donnent au projet une performance énergétique de très haut niveau auquel s'ajoute l'utilisation des matériaux biosourcés.

INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

Maître d'ouvrage : Commune de Motz (73)

Maîtres d'œuvre : Atelier Métis Architectes (38), mandataire - A-Team Architectes (38), associés

Bureau d'études structure bois : Arborescence (73)

Bureau d'études thermiques : Oteis (73)

Entreprises bois : Favrat construction bois (74), GB bois SARL Emmael (38)

Fournisseurs du bois : Piveteau Bois (85), Euro Lamellé (74), Lignalpes (74), Sivalbp (74)

CONTACT :

ATELIER MÉTIS

24, Chemin de la Cressonnière - 38210 Tullins

04 76 06 97 22

metis@ateliermetis.fr

Crédits photos ©Sandrine Rivière



Siège social
AGRAPOLE

23 rue Jean Baldassini
69364 Lyon cedex 07
04 78 37 09 66



Site Clermont-Ferrand

MAISON DE LA FORÊT ET DU BOIS
10 allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
04 73 16 59 79



contact@fibois-aura.org



www.fibois-aura.org